

République Française

Alpes de Haute Provence

Commune de BANON

Séance du lundi 19 novembre 2018

Date de la convocation :
12/11/2018

*L'an deux mille dix-huit et le dix-neuf novembre l'assemblée
régulièrement convoquée,*

Membres en exercice :
15

s'est réunie sous la présidence de Philippe WAGNER, Maire.

Présents :
11

Présents :

Philippe WAGNER, Joanny BOUNOUS, Maryse MARC, Christian
BOURRELLY, José CHARROUX, Marie-Claude CLAEYS, Stéphanie
GIOVANNONI, Paul LOMBARD, Daniel DELORY, Michèle MOUTTE,
Eric ROBIN

Votants :
11

Secrétaire de séance:
Michèle MOUTTE

Excusés :

Sandra CAMPIONE

Représentés :

Absents :

Louis BREMOND, Cathie MAZZOLINI, Cyrille PRACHE

DE 2018 054

Objet: Abandon de créances

Monsieur le Maire fait état du courrier explicatif de M. le Comptable Public du Centre des Finances
publiques de Forcalquier en date du 31 octobre 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• **STATUE** sur l'annulation de créances relatives aux titres de recettes suivants :

- Titre 77/2012 - article 105 du rôle de l'eau/assainissement pour un montant de 45.30€
- Titre 53/2013 - article 104 du rôle de l'eau/assainissement pour un montant de 132.82€
- Titre 36/2014 - article 110 du rôle de l'eau/assainissement pour un montant de 180.14€
- Titre 76/2015 - article 114 du rôle de l'eau/assainissement pour un montant de 208.74€

• **DIT** que le montant total de ces titres de recettes s'élève à 567.00 euros.

• **DIT** que les crédits sont inscrits en dépenses au budget annexe de l'exercice en cours.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus.

Le Maire : Philippe WAGNER

